

**RESIDENCE UNIVERSITAIRE**

'Les Lilas'

**RECOMMANDATIONS AUX RÉSIDENTS**

1. Les étudiants sont responsables du mobilier et du matériel mis à leur disposition dans le logement qui leur est attribué. Ce mobilier ne doit ni être démonté, ni être déplacé.
2. Pour éviter les accidents, où votre responsabilité serait engagée, aucun objet tel que pot de fleur, bouteille ou filet ne devra être suspendu à l'extérieur des fenêtres.
3. C'est pour les mêmes raisons de sécurité que l'introduction des réchauds à gaz, à alcool ou à pétrole est formellement interdite, ainsi que l'utilisation des réchauds électriques et des fers à repasser. Seuls les chaînes stéréo, lecteurs de disques compacts et magnétophones peuvent être branchés dans les chambres, toutes équipées sur 220 volts.

Les cuisinettes mises à votre disposition doivent servir exclusivement à la confection de petits déjeuners et boissons chaudes.

Dans les cuisinettes un séchoir est mis à votre disposition. Vous devez l'utiliser et ne pas étendre votre linge aux fenêtres ou dans votre chambre. Toute dégradation sera à la charge de l'étudiant.

Une pièce est spécialement aménagée dans chaque pavillon pour le repassage du linge.

Les bâtiments comprennent un vide-ordures à chaque étage. Cependant par mesure de sécurité aucun objet en verre ne doit y être déposé.

4. La présence d'animaux est formellement interdite dans les chambres.
5. Par respect d'autrui, les étudiants sont tenus de respecter le silence après 22 heures.
6. Il est formellement interdit aux étudiants, sauf accord explicite et écrit du Directeur du CROUS, de prêter leur chambre ou d'y héberger une tierce personne.

héberger une tierce personne = (*lit.*) *to put up an outsider*

1 Quel est le but de ce texte:

- a renseigner les étudiants sur les différentes activités ou loisirs qu'ils peuvent pratiquer?
- b expliquer aux étudiants ce qu'ils doivent faire avant de quitter leur chambre?
- c présenter aux étudiants le règlement de la résidence universitaire?

2 Corrigez les affirmations qui sont fausses:

- a Les étudiants peuvent déplacer leur lit ou leur bureau.
- b Ils ont le droit d'avoir une chaîne stéréo dans leur chambre.
- c Ils ne doivent pas faire de repassage dans leur chambre.
- d Ils peuvent préparer des repas dans la cuisinette.
- e Ils ont le droit d'héberger *uni* e amii e dans leur chambre pour une nuit seulement.
- f Il faut éviter de faire du bruit après 20 heures.

3 Trouvez dans le texte les équivalents en français des expressions suivantes:

- a furniture
- b gas stoves
- c irons
- d hot drinks
- e a drying rack (for clothes)
- f to hang up your washing
- g to lend

4 Faites une liste de tout ce qui est interdit dans cette résidence.

5 Après avoir lu ce document, quelle idée vous faites-vous de cette résidence? Aimerez-vous y habiter? Pourquoi? Pourquoi pas?